



COMMUNE DE LE TEIL

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
-----

Exercice : 29  
Présents : 22  
Absents : 7

L'An Deux Mille Vingt Trois, le quatre décembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 28 novembre 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 28  
Abstention : 1  
Contre :

Présents : MM. Bayle, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Bornes (pouvoir à Mme Bayle), M. Dersi (pouvoir à Mme Faure-Pinault), Diatta (pouvoir à M. Mazeyrat), Mme Garraud (pouvoir à M. Griffé), M. Jouve (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Segueni (pouvoir à Mme Mazellier), M. Vallon (pouvoir à M. Michel).

Secrétaire : Mme Bayle

**Objet : Questions Financières Diverses**

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**AUTORISE** le remboursement Allianz suite au sinistre du 26 mars 2023 pour vandalisme de la salle de la violette, d'un montant de 10 530,44 € correspondant à l'indemnité immédiate et d'un montant de 2 666,64 € correspondant à l'indemnité différée sur présentation des factures de travaux.

**AUTORISE** le remboursement Assurances Crédit Mutuel d'un montant de 1 406,40 € suite au sinistre du 18 juin 2022 relatif à la détérioration d'un Barnum.

**DÉCIDE** l'emploi d'un vacataire, pour la mission de formation à l'entraînement au bâton télescopique de défense et de gestes techniques professionnels d'intervention, à l'attention des policiers municipaux . Un arrêté fixera le recrutement du vacataire, la durée d'intervention ainsi que le forfait de rémunération.

**DÉCIDE** de provisionner le montant relatif au paiement du CET des agents de la collectivité, soit 25 000 € pendant 4 ans, selon les crédits inscrits au budget communal.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire



Le Secrétaire de séance,

Cécile BAYLE